

gramme de péréquation au pays? Je suis très sérieux à ce sujet et j'espère que ce bill sera rapidement renvoyé au comité. Je me rends compte que les anciens arrangements prendront fin d'ici un mois, mais j'espère toutefois que le comité prendra le temps et la peine d'entendre les représentants des provinces sur le point que j'ai soulevé et sur d'autres de façon à s'assurer que le bill que nous adoptons est vraiment le bill qui servira le mieux les citoyens canadiens et qu'au moins tout le temps et les efforts consacrés dans cette Chambre à la réforme fiscale au cours des deux dernières années n'auront pas été perdus à cause des lacunes non seulement du bill de réforme fiscale mais de la mesure que le ministre vient de présenter à la Chambre.

• (1700)

M. Max Saltzman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il y ait un député qui n'approuve pas le principe de la péréquation et je crois qu'il y en a très peu de nous qui ne conviendraient pas que ce pays a survécu justement grâce à une telle formule. Si c'est une question de survivance, nous avons alors remporté un certain succès, mais, si c'est une question de satisfaction, nous n'avons pas à nous louer de nos succès parce que nous avons, en fait, réussi à survivre sans être satisfaits, et il y a beaucoup de mécontentement au pays dans les rapports entre les provinces et le gouvernement fédéral et entre les diverses provinces. Je crois que le gouvernement ne s'est pas assez efforcé de faire adopter l'idée du partage des frais ou du partage des recettes entre les diverses parties du Canada, pas plus qu'il n'a fait appel à son imagination pour résoudre certaines des difficultés auxquelles nous faisons face.

La confédération est soumise à des tensions graves qu'il faudrait analyser et tenter d'éliminer. Je sais que le gouvernement aime écarter par quelques mots faciles les arguments que lui opposent certains premiers ministres provinciaux. J'examinerai ces critiques avec le plus grand sérieux pour voir si elles sont valables et méritent d'être retenues.

Le ministre des Finances (M. Turner) a récemment fait allusion à la proposition du premier ministre de la Colombie-Britannique. Je suis enclin à penser comme le ministre des Finances qu'à première vue, cette proposition semble très séduisante, mais qu'elle aurait en fait des conséquences désastreuses pour nos concitoyens pauvres comme pour les régions déshéritées. Je sais que le premier ministre a des intentions louables et ce serait autre chose s'il disait que nous devrions, en plus des paiements de péréquation, prévoir des fonds pour une sorte de revenu annuel garanti. Ce serait une proposition raisonnable. Mais dire que « nous ferons une chose au lieu de l'autre » est rendre un bien mauvais service aux gens qu'il a l'intention d'aider.

Le ministre des Finances n'y a peut-être pas songé parce qu'il est libéral et que telle n'est pas sa manière de penser. Il ne faut pas oublier que les paiements de péréquation versés aux provinces leur permettent de fournir des services publics dont les principaux bénéficiaires sont les pauvres. La distinction importante est que même si les transferts aux particuliers étaient équivalents à ceux qu'obtiendraient les provinces—et le ministre des Finances a signalé qu'ils ne le seraient pas—ces transferts personnels seraient affectés en grande partie à l'achat de biens de consommation, tandis que les transferts aux provinces serviraient à l'achat de biens publics tels que les hôpitaux, les écoles et les moyens de transport. En outre,

nombre de ces programmes, en supposant qu'ils pourraient être achetés par des particuliers, ne seraient pas aussi efficaces que ceux qui seraient d'application publique et générale.

Nous avons eu cette discussion au sujet des services médicaux et hospitaliers, et selon moi, l'expérience au Canada a prouvé hors de tout doute que les programmes publics universels reviennent moins cher et sont plus facilement accessibles à tous. Dans l'ensemble, ce sont ces programmes publics qui ont le mieux aidé les pauvres de notre pays. J'avoue que dans bien des secteurs, nous n'avons pas vraiment rétréci l'écart entre les riches et les pauvres pour ce qui est de la répartition effective des revenus, et que les seuls vrais succès que nous avons remportés furent dans le domaine des services publics que nous avons pu également assurer aux riches et aux pauvres. Il va sans dire que le premier ministre d'une province ne devrait pas écarter de son esprit ce genre d'avantage. Je concède qu'il veut améliorer le système, mais je crois qu'il devrait bien tenir compte de ce facteur.

J'ai dit mon intention de considérer sérieusement les propositions de la Colombie-Britannique. Peut-être y a-t-il à cela une raison de plus aujourd'hui, étant donné que nous arborons tous de jolies fleurs offertes par les députés de cette province à leurs collègues présents à la chambre aujourd'hui. Nous sommes donc tous bien disposés envers la grande province de la Colombie-Britannique. Le gouvernement de cette province riche en ressources prétend que les industries extractives y sont taxées à la limite du possible. Bien sûr, mes collègues à l'Assemblée législative ne seraient pas d'accord. Ils ne croient pas que les industries extractives de la Colombie-Britannique paient vraiment autant d'impôts qu'elles le devraient.

Ils affirment néanmoins que certaines des provinces qui bénéficient d'une aide en vertu du programme de péréquation n'exigent pas de leurs industries extractives un impôt aussi élevé. Ils disent: ma foi, nous ne nous opposons pas au programme de péréquation, nous ne nous opposons pas aux transferts de paiements d'une province comme la nôtre si, de fait, elle est plus riche que la vôtre, mais vous devriez, selon nous, appliquer à vos industries extractives un taux d'impôt égal au nôtre. Ils voudraient que les provinces qui touchent des subventions de péréquation imposent les industries des ressources aux taux en cours dans celles qui fournissent ces fonds. L'argument est valable, je pense.

Il exagère, à mon avis, puisque certaines provinces que mentionne le premier ministre de la Colombie-Britannique ne possèdent vraiment pas des ressources aussi riches ou aussi accessibles que la sienne. Mais même en acceptant une telle exagération—ce qui ne surprend pas étant donné sa source—il renferme un élément de vérité. Le gouvernement fédéral a provoqué ce sentiment d'hostilité et c'est son inaction qui a poussé les gens à s'opposer la péréquation. J'aimerais relever les secteurs où il n'est pas intervenu.

Nous avons débattu récemment la nouvelle loi sur l'imposition des revenus des sociétés et nous sommes maintes fois revenus à la charge pour soutenir qu'il faudrait imposer le même régime fiscal à toutes les industries en évitant le favoritisme à l'endroit des entreprises intéressées dans les ressources. Cet argument est tombé dans les oreilles de sourds des ministériels, si bien que cela ouvre aux provinces un nouveau champ d'action qui leur permettra de jouer avec les industries extractives. Ce qui aurait pu être évité si nous avions adopté un bill intelligent et sensé qui aurait traité de ce problème. Ces critiques reviennent